



Ville de Pontivy

Extrait du registre des délibérations

Sports et Loisirs, subvention exceptionnelle à l'Association « semi-marathon Loudéac-Pontivy » – Année 2018

DEL-2018-069

Numéro de la délibération : 2018/069

Nomenclature ACTES : Finances locales, subventions

Information relative à l'environnement : non

Date de réunion du conseil : 25/06/2018

Date de convocation du conseil : 19/06/2018

Date d'affichage de la convocation : 19/06/2018

Début de la séance du conseil : 19 heures

Présidente de séance : Mme Christine LE STRAT

Secrétaire de séance : Mme Soizic PERRAULT

Étaient présents : M. Philippe AMOURETTE, Mme Marie-Madeleine DORÉ-LUCAS, Mme Chantal GASTINEAU, Mme Stéphanie GUÉGAN, Mme Annie GUILLEMOT, M. Michel GUILLEMOT, M. Georges-Yves GUILLOT, M. Michel JARNIGON, M. Hervé JESTIN, Mme Madeleine JOUANDET, Mme Elisabeth JOUNEAUX-PÉDRONO, Mme Laurence KERSUZAN, Mme Véronique LE BOURJOIS, Mme Emmanuelle LE BRIGAND, M. Paul LE GUERNIC, Mme Alexandra LE NY, Mme Christine LE STRAT, Mme Sylvie LEPLEUX, Mme Laurence LORANS, M. Yann LORCY, M. Christophe MARCHAND, M. François-Denis MOUHAOU, Mme Soizic PERRAULT, M. Alain PIERRE, Mme Claudine RAULT, Mme Françoise RAMEL, M. Eddy RENAULT, M. Eric SEGUET.

Étaient représentés : M. Christophe BELLER par L. KERSUZAN, M. Loïc BURBAN par L. LORANS, Mme Émilie CRAMET par H. JESTIN, Mme Maryvonne LE TUTOUR par Mme A. LE NY, M. Jacques PÉRAN par M. Y. LORCY.

Sports et Loisirs, subvention exceptionnelle à l'Association « semi-marathon Loudéac-Pontivy » – Année 2018

Rapport de Michel JARNIGON

Dans le cadre de l'entente entre Loudéac et Pontivy, nous travaillons avec la volonté commune d'unir nos forces sur un certain nombre de dossiers : santé, transport ferroviaire, axe Triskell, services publics, économie, culture et sport.

Sur le plan sportif, il est rapidement apparu le désir à Loudéac comme à Pontivy d'organiser une épreuve ayant valeur de symbole qui permettrait de rapprocher nos deux villes, nos deux territoires et d'aplanir cette frontière départementale qui nous sépare. L'organisation d'un semi-marathon s'est vite imposée dans les esprits puisque la distance qui sépare Loudéac de Pontivy (25 km) correspond environ à la distance du semi-marathon soit 21,097 Km.

Cette épreuve sportive se tiendra le samedi 6 octobre 2018, avec un départ cette année de Loudéac depuis le Parc d'Activités du Dr Etienne, pour une arrivée à Pontivy – Quai des Récollets, avec un tracé qui fait la part belle au canal de Nantes à Brest. Un 10 km sera aussi organisé au départ de St Gérard.

L'itinéraire du Semi Marathon Loudéac-Pontivy mettra donc largement en valeur notre territoire du Centre Bretagne sur le plan touristique, associatif et sportif. Enfin, un village des partenaires permettra de mettre en avant le savoir-faire de nos entreprises locales.

L'organisation de cette épreuve sportive est portée par les OMS de Loudéac et Pontivy, ainsi que par les associations d'athlétisme locales : l'AS22 pour Loudéac et le : TKB et l'APP pour Pontivy. Cette convergence a nécessité la création d'une association dédiée : « Loudéac-Pontivy semi Marathon ».

Afin de permettre l'organisation de cette manifestation, la Ville de Pontivy en tant que partenaire de l'événement, et ce au même titre que la Ville de Loudéac souhaite verser une subvention exceptionnelle de 2500 € à l'association « Loudéac-Pontivy semi Marathon » pour l'édition 2018 du semi marathon Loudéac-Pontivy,

Nous vous proposons :

- d'accorder cette subvention

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Fait à Pontivy, le 26 juin 2018

**LA MAIRE
Christine LE STRAT**

Transmise au contrôle de légalité le :

Publiée au recueil des actes administratifs le :

Certifiée exécutoire

**LA MAIRE
Christine LE STRAT**